



Critères de recevabilité de dossier d'Habilitation Universitaire FSEG Tunis:

I - Au moins deux (2) articles publiés classés CNRS ou indexés dans les bases de données Scopus, Web of Science . Un parmi les deux articles, doit être écrit seul.

II- Encadrement: Au moins deux mémoires de master de recherche dirigés et soutenus.

Tout dossier doit comporter :

I. DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

1. L'arrêté de titularisation dans le grade de maître assistant.
2. Diplômes : Baccalauréat, maîtrise, licence, mastère, doctorat.

II. ACTIVITES SCIENTIFIQUES

1. **Rapports d'activités scientifiques et pédagogiques détaillés.**
2. **La thèse de doctorat.**
3. **Liste des travaux.**
4. **Publications :** Au moins deux articles publiés (avec justificatifs), classés CNRS ou indexés dans les bases de données Scopus ou Web of Science
 - Au moins un des articles publiés doit être écrit seul.
 - Un article publié écrit seul compte 1 point ; un article publié écrit avec un co-auteur compte $\frac{1}{2}$; un article publié écrit avec deux co-auteurs compte $\frac{1}{3}$; un article publié avec trois co-auteurs compte $\frac{1}{4}$.
5. **Communications dans des colloques nationaux ou internationaux avec comité de lecture** (avec justificatifs)
6. **Chapitre d'ouvrage**
7. **Autres**

III. ACTIVITES PEDAGOGIQUES

1: Enseignements :

- Au moins un polycopié de cours complet, (+ support numérique)
- Travaux pratiques, dirigés, Examens etc.

2: Encadrements:

- Au moins deux mémoires mastères de recherche **dirigés et soutenus**
- Autres : Mémoires de master professionnel, mémoires de maîtrise, PFE (Licences Appliquées)

IV. Participation à la vie universitaire et rayonnement